

Terrains synthétiques dangereux ? DE BUE SAISIT DE BLOCK !

► La ministre des Infrastructures sportives a envoyé un courrier à la ministre de la Santé. Elle lui suggère une étude en profondeur sur les risques pour la santé

► Les terrains de sport synthétiques présentent-ils un risque pour la santé ? Valérie De Bue (MR), ministre des Infrastructures sportives, a saisi Maggie De Block, ministre de la Santé, à ce sujet. Récemment, ce thème a rebondi dans l'actualité, suite à une émission d'*Envoyé spécial* diffusée sur France 2.

De sérieux risques pour la santé y sont évoqués. Les granules de caoutchouc, produits à partir de pneus recyclés, seraient même cancérigènes ! "Ils contiendraient plusieurs substances nocives comme du plomb, de l'arsenic ou du chrome", ajoute Graziana Trotta (PS), députée wallonne, qui interpellera Valérie De Bue (MR), ministre des Infrastructures sportives, ce mercredi en séance plénière.

De son côté, Valérie De Bue refuse de céder à la panique. "Nous voulons nous montrer rassurants. Mais tout en respectant

un principe de précaution. Car nous prenons la question au sérieux", nous précise le cabinet De Bue, qui a écrit à Maggie De Block (Open VLD), ministre de la Santé, à ce sujet ce mardi. "Nous voulons tout d'abord demander à M^{me} De Block de nous confirmer si, oui ou non, l'étude sur laquelle nous nous

basons est valide", nous précise le cabinet De Bue.

EN EFFET, la Nivelloise avait déjà chargé ses services de réaliser un rapport sur ces terrains de sport. Ils se sont basés sur les conclusions rassurantes de l'Agence européenne des produits chimiques, datées de février 2017.

Dans son courrier, Valérie De Bue pose la question à Maggie De Block : a-t-elle déjà entamé une réflexion sur les risques liés aux terrains synthétiques ?

Elle suggère en outre à la ministre de la Santé qu'une étude fédérale soit réalisée pour étudier précisément les dangers potentiels ou réels de ces terrains synthétiques sur la santé des Belges.

Actuellement, 150 terrains synthétiques sont subsidiés par Infraspport sur le territoire wallon : 128 terrains de football (9 à Charleroi, 4 à Liège, etc.), 16 de hockey, et 6 de rugby.

Valérie De Bue demande enfin à sa collègue, médecin de formation, de lui adresser des recommandations et des normes à respecter bien précises quant à ces terrains.

Des analyses pour s'assurer que l'entrepreneur a utilisé les bons produits

Des données qui pourront servir à l'élaboration du *Guide des revêtements de sols sportifs*, qui sera adressé aux clubs de sport wallons cet été. Il contiendra notamment une information quant aux dangers potentiels en cas de mauvaise utilisation des matériaux pour les terrains. "Le risque réside surtout dans le non-respect des règles. Par exemple, si dans le rafraîchissement d'un terrain, un club sportif utilise des billes noires non-conformes", reprend le cabinet De Bue. "Aussi, le Guide comprendra des recommandations précises à destination des clubs quant à la conception, l'utilisation, l'entretien des terrains."

À l'avenir, la réception provisoire d'un terrain par un club de sport se fera à une condition : que des analyses soient réalisées pour s'assurer que l'entrepreneur a utilisé les bons produits, conformes au cahier des charges. Suffisant pour calmer les inquiétudes de l'opinion publique ?

Adrien de Marneffe